



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 062 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les étudiantes et les étudiants en enseignement qui effectuent un stage de prise en charge se voient assumer une charge de travail importante, autant en tâche enseignante qu'en tâche étudiante;

CONSIDÉRANT QUE les stagiaires en enseignement doivent faire un minimum de 700 heures de stage;

CONSIDÉRANT QUE les étudiants en stage de prise en charge consacrent en moyenne 60,3 heures par semaine;

CONSIDÉRANT QUE l'ampleur de cette tâche les pousse, pour la majorité, à devoir abandonner leur emploi ou à diminuer significativement leurs heures de travail durant la durée de leur stage de prise en charge;

CONSIDÉRANT QUE cette situation engendre un fardeau fiscal important pour un grand nombre de stagiaires en enseignement;

CONSIDÉRANT QUE les besoins financiers, eux, ne diminuent pas durant le stage (exemples : loyer, transport et nourriture), causant ainsi un endettement accru;

CONSIDÉRANT QUE chaque université convient des particularités en ce qui a trait à l'organisation de leur stage sur les quatre années;

CONSIDÉRANT QUE toute prestation de travail devrait mériter compensation;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre des mesures pour réduire le fardeau fiscal imposé aux enseignants et aux enseignantes de demain, tout en prenant en compte les particularités universitaires. Nous recommandons donc la compensation financière de tous les stages de prise en charge en enseignement.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Alexandre Cloutier
Député de Lac-Saint-Jean

2017/05/02

Date de signature de l'extrait